

Voeux et projets du Congrès des ciné-clubs d'étudiants

Number 33, May 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/51931ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La revue Séquences Inc.

ISSN

0037-2412 (print)

1923-5100 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(1963). Voeux et projets du Congrès des ciné-clubs d'étudiants. *Séquences*, (33), 40–41.



VOEUX ET PROJETS DU CONGRÈS DES CINÉ-CLUBS D'ÉTUDIANTS

1. *Que le Comité d'organisation du futur Congrès des Ciné-clubs d'Étudiants tienne compte le plus possible du besoin des étudiants en ce qui regarde la date et le lieu du congrès et que la participation des étudiants à ce Comité soit plus élevée.*

2. a) *Qu'un Comité provisoire des Ciné-clubs étudiants soit établi qui étudierait*

aa) *le statut légal des ciné-clubs à promouvoir dans la province ;*

ab) la possibilité concrète d'une association générale des Ciné-clubs étudiants canadiens-français avec les structures appropriées.

b) Que le comité d'organisation de l'actuel Congrès choisisse les membres de ce Comité provisoire.

3. Que l'on définisse, après recherches, la nature, la structure et le fonctionnement du ciné-club étudiant idéal, que l'on étudie les expériences de rencontre entre ciné-clubs masculins et féminins d'institutions différentes et celles de ciné-clubs mixtes et que les résultats de ces recherches et études soient publiés dans Séquences.

4. Que l'enseignement du cinéma soit intégré au programme des divers types de cours régulier tant au niveau secondaire que collégial des institutions publiques et indépendantes, de même que dans les écoles normales et les instituts familiaux.

5. Qu'une cinémathèque scolaire soit établie, au plan de la province de Québec, où les institutions d'enseignement puissent trouver les principales oeuvres du cinéma mondial, de façon toutefois que ces oeuvres puissent être vues en version originale avec sous-titres français, ou en version française.

6. Que des recherches soient faites en vue de trouver des conférenciers compétents en matière cinématographique qui seraient mis à la disposition des ciné-clubs d'étudiants.

7. Que des cours d'initiation au cinéma soient donnés à la télévision.

8. Que l'on organise des cours académiques réguliers de cinéma à l'intention des éducateurs en exercice.

9. Qu'un rapport du Congrès actuel soit publié, qui contienne les exposés présentés et le résultat du travail fait en commissions et donné à l'assemblée générale.

10. Que la revue Séquences publie un index qui couvre tous les numéros parus depuis sa fondation et que désormais elle publie un index annuel.

11. Que le Comité d'Organisation du prochain Congrès des Ciné-clubs d'étudiants mette sur pied un Concours de Jeunes cinématographiques qui procéderait par éliminatoires régionales et dont la finale se tiendrait pendant le Congrès lui-même.